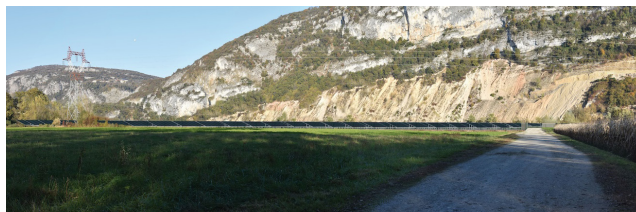


FINANCEMENT PARTICIPATIF

Parc photovoltaïque de La Balme



Campagne locale

À partir du 10 juin : ouverte en priorité
aux habitants de La Balme

À partir du 17 juin : élargie aux habitants des
communautés de communes de Yenne,
Val Guiers et Lac d'Aiguebelette

À partir du 29 juin : élargie aux départements :
Savoie, Haute-Savoie, Ain, Isère et Hautes-Alpes

Rendez-vous d'information

Mardi 9 juin, 18h30

Réunion publique d'information
à la Mairie de La Balme

Mercredi 10 juin, 16h à 19h30

Permanence d'information
à la Mairie de La Balme



Informations

www.lendosphere.com/la-balme



Être acteur de la **transition énergétique** et du dynamisme de son territoire

Le financement participatif via Lendosphere est un moyen simple pour les citoyens de contribuer localement à la transition énergétique et de bénéficier directement de ses retombées financières.

Le 10 juin, Solarhona (filiale de CNR) lance un financement participatif sur la plateforme Lendosphere permettant aux habitants éligibles de contribuer au projet photovoltaïque de La Balme actuellement en construction et dont la mise en service est prévue à l'automne 2026. D'une puissance de 5 MWc, la centrale produira annuellement 6 350 MWh, soit la consommation électrique d'environ 2 900 personnes (40 % de la population de la Communauté de communes de Yenne). Cela permettra d'éviter chaque année l'émission de 270 tonnes de CO₂ dans l'atmosphère.

L'objectif de la campagne est fixé à 460 000 euros.

Les modalités (taux d'intérêt, durée, échéancier de remboursement, etc.) de la campagne d'investissement sont présentées sur : www.lendosphere.com/la-balme.

Le financement participatif : comment ça fonctionne ?

- 1 Vous créez un compte sur www.lendosphere.com
- 2 Vous choisissez la campagne dédiée au projet
- 3 Vous prenez connaissance des modalités d'investissement en ligne
- 4 Vous investissez sans frais (montant minimum : 10 €)
- 5 Les remboursements et gains que vous percevrez seront crédités directement sur votre compte Lendosphere : vous pourrez à tout moment les virer vers votre compte bancaire traditionnel ou les réinvestir dans de nouveaux projets via Lendosphere

Lendosphere recommande aux épargnants d'appliquer des règles de vigilance avant tout investissement. L'investissement dans des projets comporte un risque d'illiquidité et un risque opérationnel du projet pouvant entraîner une rentabilité moindre que prévue et un risque pouvant aller jusqu'à la perte totale ou partielle du montant investi et au non-paiement des intérêts. Plus le taux est élevé, plus le risque de perte en capital ou d'impayé des intérêts est important. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. N'investissez pas dans ce que vous ne comprenez pas parfaitement.

Notre service client vous accompagne pour toutes vos questions :
contact@lendosphere.com ou 01 82 83 97 52

www.lendosphere.com / facebook . linkedin

Lendocompany - SAS au capital de 30 000 € - 94 rue de la Victoire, 75009 Paris

Agréée Prestataire de services de financement participatif par l'AMF sous le n° FP-2023-22 - RCS Paris 805 178 860